



Prix de dommages d'un véhicule de location

Par SabP

Bonjour,

J'ai loué une voiture en Suisse. À mon arrivée, personne n'a inspecté la voiture avec moi, mais j'ai reçu une facture de 949 CHF pour une rayure sur la jante de moins de 10 cm.

J'ai appelé le service client quelques jours plus tard pour tenter de contester ces frais, qui me semblaient très élevés. Cependant, le conseiller m'a indiqué qu'il n'y avait plus rien à payer dans mon dossier ; j'ai donc supposé que l'e-mail que j'avais reçu était une arnaque.

Les frais comprenaient :

180 CHF de frais administratifs

100 CHF pour la perte d'usage (ce qui n'aurait pas été le cas pour une rayure, puisqu'aucun dommage réel n'avait été causé à la voiture)

650 CHF pour la rayure elle-même (ce qui est bien plus cher que le prix d'un pneu neuf)

De plus, j'avais réservé une voiture compacte, mais à mon arrivée, on allait me donner une grosse voiture que je ne voulais pas. Une autre petite voiture était proposée moyennant un supplément. Comme mon ancienne carte bancaire ne fonctionnait pas pour une raison quelconque, j'ai dû payer avec une autre carte. Je crains désormais que l'assurance liée à ma carte ne prenne pas en charge ces frais, puisque j'ai techniquement utilisé deux cartes différentes pour payer.

Je n'ai malheureusement pas pris de photos après avoir rendu la voiture.

Ai-je un recours pour ne pas payer la totalité du montant, car le coût me semble extrêmement élevé par rapport aux dommages ?

Il s'agit de la société Sixt. J'ai entendu dire qu'elle avait beaucoup de problèmes à ce sujet : elle essaierait de surfacturer ses clients et de les escroquer.

Par Marck_ESP

Bonjour et bienvenue

Il fut un temps où quelqu'un de chez eux intervenait sur certains forums et réglait souvent les problèmes par une annulation.

De toute façon, qui ne tente rien n'a rien. Envoyez un e-mail au service client de Sixt (et au service réclamation/dommages si vous avez une adresse spécifique) en formalisant votre désaccord.

N'hésitez pas à évoquer la diffusé cette affaire sur les réseaux sociaux, ils y sont généralement sensibles.

Par Charles94

Bonjour,

Ce phénomène de facturation abusive chez certains loueurs de voitures est très connu sur les forums de consommateurs.

La société SIXT a même sa rubrique dans le forum de consommateurs QUE CHOISIR.

Accueil du forum < L'Espace de discussion < Les Marques et Vous < Sixt

<https://forum.quechoisir.org/sixt-f256.html>

Sixt répond aux consommateurs qui viennent y exposer leurs doléances.